



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 14 juin 2021

Intervention de **Vincent OTEKPO**

Délibération 11 : **Approbation du compte administratif**

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs,

Le compte administratif 2020 annonce un excédent de 16 809 846,92 €.

Nous nous étonnons de cet excédent élevé et excessif.

Certes il y a eu la crise sanitaire, mais le Covid ne suffit pas à lui seul à expliquer un tel niveau d'excédent. Les élections, même étirées, ne suffisent pas non plus à expliquer un tel excédent, d'abord parce que les échéances électorales étaient prévisibles et prévues. Cet excédent montre clairement un déficit de réalisation des investissements prévus pour la commune en 2020. Nous nous inquiétons que 2021 soit la copie conforme voire une copie dégradée de 2020.

